

ASSAINISSEMENT

La phytoépuration poursuit son développement

Les stations d'épuration plantées de roseaux continuent leur essor. En 2016 la société Aquatiris a vu son agrément pour des installations s'étendre de 2 à 20 équivalents habitants et l'entreprise Dubreuilh rejoint la Fédération Professionnelle des Entreprises du Secteur de l'Épuration Végétalisée

Dans un secteur de l'assainissement non collectif, qui concerne environ 20% de la population et dont les pollutions représentent environ 5% des pressions polluantes au niveau national, l'épuration végétalisée est devenue une alternative intéressante. Des récents appels à projets de la Commission Européenne et le financement de dispositifs par des régions comme la Région Centre Val de Loire témoignent de cet engouement.

Un long chemin depuis les années 70

Face à l'accroissement de la demande de systèmes de phytoépuration pour l'ANC, et afin de défendre l'image de marque des filières végétalisées, sept entreprises du secteur (Aquatiris, Atelier Reeb, Epur nature, Jean



Exemple d'installation dans la Drôme

Voisin, Phytoestore et Scirpe), se sont fédérées créant fin 2014 la Fédération Professionnelle des Entreprises du secteur de l'Épuration Végétalisée (FEVE) avec l'ambition de faire reconnaître la spécificité et l'excellence de la filière et pour éviter une dégradation des conditions de mise en œuvre des dispositifs de traitement de l'eau en secteur rural. L'entreprise Dubreuilh les a rejoint en début d'année. La fédération, présentée dans le Carrefour des Gestions Locales de l'eau en 2015, est animée par le pôle Dream Eau et Milieux dont l'une des missions est de structurer la filière de l'épuration végétalisée. En France, le traitement des

eaux usées domestiques des communes rurales de moins de 2000 habitants a été marqué par plusieurs étapes : au cours des années 1970, le lagunage naturel, encouragé par l'Irstea et les Agences de l'Eau s'est développé, puis les filtres à sable ont émergé au cours des années 80. « Ces techniques ont contribué à améliorer l'assainissement des petites collectivités, mais avec certaines limites et contraintes d'exploitation (risque de colmatage du filtre à sable, parfois nuisances olfactives autour des lagunes, saturation) » rappelle Anne Gaëlle Delboy ingénieure de l'innovation au Pôle Dream « En 1978, l'Irstea s'engage dans une étude du fonctionnement

d'une station d'épuration implantée dans le parc d'un centre d'accueil, à Saint-Bohaire (Loir et Cher) : cette station est composée de 5 étages de traitement en série, les 2 premiers étant constitués respectivement de 4 et 2 filtres à écoulement vertical drainés, plantés de roseaux et alimentés en alternance chaque jour ». Les travaux de recherche se poursuivent sur l'installation de Pont-Remy, dans la Somme, puis sur la station de Gensac-La-Pallue, en Charente, avec la confirmation d'une gestion simplifiée des boues grâce leur concentration et à leur minéralisation directement sur les filtres. « Tous les installateurs utilisent les roseaux pour le premier étage de filtration verticale, c'est le seul qui réponde vraiment bien aux besoins de cet ouvrage » explique Martin Werckmann d'Aquatiris, « Pour les ouvrages suivants, qu'il s'agisse d'une filtration verticale ou horizontale, même si le roseau est parfait également il est possible d'utiliser d'autres héliophytes pour di-

versifier les espèces et agrémer l'installation ». Du côté d'Aquatiris, d'autres espèces comme les massettes, Les iris des marais, les salicaires, les rubaniers, les scirpes, la menthe aquatique ou le plantain d'eau peuvent être présentes dans ce second filtre.

Un projet d'exportation pour la filière

La FEVE réunit les entreprises qui contribuent et s'impliquent sur le long terme, celles qui assument la conception. « Un barème de qualification a été créé » précise Anne-Gaëlle Delboy « Ce barème porte sur la taille des installations, la nature des effluents, les paramètres traités ainsi que sur les actions de recherche et développement ». Les entreprises doivent démontrer les performances de leur système en termes de rendement épuratoire, et abattement des taux de phosphore et azote.

« L'épuration végétalisée telle qu'elle se pratique aujourd'hui



On estime à 3000 le nombre de stations d'épuration végétalisée en France métropolitaine

en France jouit d'une reconnaissance internationale, et les entreprises les plus engagées ont développé un savoir-faire et des compétences fortes. C'est pourquoi il est essentiel de préserver l'avenir de la filière en France mais aussi de contribuer à son développement à l'étranger » explique Anne-Gaëlle Delboy, « C'est pourquoi une convention de collaboration avec l'Irstea est en cours de rédaction, pour porter, entre autres, cette spécificité technique française hors de nos frontières ».

Diana Alfonso



Étape de filtration horizontale

Guide technique pour la réception des réseaux d'assainissement neufs



Ce guide technique, qui tient compte des évolutions réglementaires et normatives, est destiné aux organismes pratiquant les contrôles préalables à la réception des réseaux neufs d'assainissement. Il définit les conditions d'application pratiques des documents normatifs et réglementaires qui régissent ces contrôles et précise les applications qui relèvent des bonnes pratiques.

Il remplace à compter du 1^{er} juillet 2015, les trois documents parus en 2005 dans la revue TSM :

- Guide technique pour la réception des réseaux d'assainissement neufs par les organismes accrédités : Inspections visuelles ;
- Guide technique pour la réception des réseaux d'assainissement neufs par les organismes accrédités : Contrôles d'étanchéité ;
- Guide technique pour la réception des réseaux d'assainissement neufs par les organismes accrédités : Contrôle de compactage par la méthode au pénétromètre dynamique ;

ainsi que les fiches de clarification publiées en 2010 dans la revue TSM.

Commandez-le sur <http://www.astee.org/production/uide-technique-pour-la-reception-des-reseaux-dassainissement-neufs/>